

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Élections municipales 2021 : les municipalités doivent reconnaître, protéger et promouvoir la contribution inestimable de l'agriculture et la foresterie privée

Longueuil, 4 octobre 2021 – L'Union des producteurs agricoles (UPA) demande aux municipalités québécoises de protéger davantage la zone et les activités agricoles, d'aider les entreprises agricoles et forestières à s'épanouir et de favoriser l'établissement de la relève.

« Les activités agricoles et forestières sont pratiquées sur l'ensemble du territoire québécois. Elles assurent la vitalité économique et sociale des régions, sont indispensables à l'occupation dynamique du territoire et contribuent directement au maintien de milliers d'emplois. Les municipalités doivent reconnaître, protéger et promouvoir cette contribution inestimable », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.

L'agriculture est à la base de tout système alimentaire. Ici comme ailleurs, elle est avantagée ou limitée, selon le cas, par les réalités géographiques et climatiques territoriales. Comparativement à diverses puissances agricoles, comme les États-Unis et le Brésil, le climat québécois est caractérisé par sa nordicité et ces courts étés.

Outre leur situation climatique, les producteurs agricoles et forestiers de chez nous doivent respecter un très grand nombre d'exigences réglementaires, souvent plus sévères qu'ailleurs, dans tous les aspects de leur pratique (lutte contre les ravageurs, bien-être animal, gestion des zones inondables, des rives et du littoral, protection des milieux humides, encadrement d'activités en fonction de leur incidence sur l'environnement, etc.).

Les producteurs évoluent aussi dans un environnement toujours plus compétitif, alors que le soutien gouvernemental est moindre que celui de leurs principaux compétiteurs internationaux. Les risques inhérents à l'agriculture sont croissants, les prix fluctuent de plus en plus, les conflits commerciaux ciblent les denrées agricoles et nous constatons maintenant les effets des changements climatiques, qui se font de plus en plus sentir.

Malgré ces difficultés, l'agriculture et la foresterie s'inscrivent au cœur du développement régional et du tissu rural québécois. Elles façonnent le visage des régions à la fois sur les plans géographique, communautaire et économique. Les quelque 40 000 agriculteurs du Québec exploitent près de 28 000 entreprises, majoritairement familiales, procurent de l'emploi à près de 60 000 personnes et ont généré, en 2020, des recettes monétaires de plus de 10 G\$. Les 30 000 producteurs forestiers récoltent quant à eux de la matière ligneuse pour une valeur

annuelle de plus de 350 M\$ générant un chiffre d'affaires de 2,5 G\$ par la transformation de leur bois.

Ces retombées sont toutefois conditionnelles à la protection de notre garde-manger. Or, malgré la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la zone verte est encore considérée par plusieurs comme un espace en attente de développement. L'étalement urbain et l'intolérance de plusieurs citoyens repoussent toujours plus loin la pratique de l'agriculture. La densification des milieux urbains doit être priorisée à tout prix.

La zone cultivable ne représente que 2 % du territoire québécois (58 % en France; 45 % aux États-Unis). Or, au Québec ces cinq dernières années, près de 10 000 hectares de la zone agricole ont été sacrifiés à d'autres usages que l'agriculture. La protection et la préservation des terres et des activités agricoles doivent être des priorités. C'est une question vitale pour notre sécurité alimentaire et les générations futures en raison, notamment, de la rareté de cette ressource que sont les terres arables et les risques que représente le réchauffement climatique.

Pour en savoir plus sur les enjeux agricoles et forestiers des élections municipales 2021, visitez le https://www.upa.qc.ca/fr/municipales-2021/ ainsi que les comptes Twitter et Facebook de l'Union.

-30 -

Source:

Jessica Blackburn Chargée des relations de presse et des réseaux sociaux 450 679-0540, poste 8415 | 418 540-0638 | <u>jblackburn@upa.qc.ca</u>